

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 10 avril 2021

### CRISE DE LA COVID-19

#### **La Métropole Aix-Marseille-Provence maintient son offre de services à un niveau maximal**

**Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, la Métropole Aix-Marseille-Provence mobilise l'ensemble de ses équipes pour soutenir la vie du territoire. Malgré les restrictions, elle assure, depuis le mois de mars 2020, le maintien de ses services à son plus haut niveau et garantit la continuité de son activité.**

#### **Transports**

L'offre de mobilité est maintenue sur l'ensemble des réseaux durant la semaine allant du 5 au 11 avril, avec quelques possibles ajustements les semaines suivantes. L'offre est actualisée en temps réel sur le site [lepilote](#).

#### **Solidarité**

L'application mobile « Ma Métropole dans ma poche » a été créée pour faciliter l'accès aux différents services proposés sur le territoire, et continue d'apporter des informations pratiques pour lutter contre la Covid-19.

#### **Logement**

L'Espace Accompagnement Habitat adapte ses modalités d'accueil. La Métropole n'abandonne pas son travail social (aides au logement et rénovation de l'habitat notamment) dans ce contexte inédit.

#### **Établissements culturels et sportifs**

Les médiathèques du territoire sont pour l'heure ouvertes et adaptent leurs horaires. L'Espace de la Confluence à Auriol et le Centre des congrès Agora à Aubagne sont fermés. Les piscines gérées par la Métropole adaptent leurs horaires et leurs modalités d'ouverture.

#### **Économie**

Un plan de solidarité d'urgence a été lancé pour accompagner les entreprises impactées et sauvegarder l'emploi (exonération de la redevance spéciale, annulation des loyers...).

#### **Aide alimentaire**

Depuis le 30 octobre, 7 tonnes de produits frais et locaux par semaine sont livrées à la Banque Alimentaire. Durant la première phase de l'épidémie, 30 000 paniers solidaires de produits locaux et 15 000 paniers repas ont été distribués aux ménages précaires et aux étudiants.

#### **Déchets**

La collecte des ordures ménagères, le tri, le traitement des déchets et le nettoyage des rues sont assurés normalement.

#### **Plaisance et ports**

Les capitaineries et ports restent ouverts dans le strict respect des règles sanitaires. L'accès aux ports et au littoral méditerranéen reste soumis aux autorisations prises localement par les autorités territoriales compétentes.

**Retrouvez les adaptations en temps réel de l'offre de la Métropole [sur la page dédiée](#)**

#### **Achat et distribution des masques : l'Europe a participé au financement de la Métropole**

Lors du premier confinement du printemps 2020, la Métropole s'était engagée à fournir des masques à tous les habitants des Bouches-du-Rhône au moment où il était difficile de s'en procurer. Via une subvention du Fonds Social Européen (FSE), l'Europe a participé à hauteur de 50% pour cette investissement de 2,7 millions pour la Métropole. Désormais, tous les efforts sont engagés par la Métropole et le Département pour accélérer la vaccination sur l'ensemble du territoire.

#### **CONTACT PRESSE**

Service Presse  
T : 04 91 99 79 74  
[presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

#### **CONTACT ATTACHÉ DE PRESSE**

Laurent DESBUISSONS  
T : 04 91 99 78 29  
[laurent.desbuissons@ampmetropole.fr](mailto:laurent.desbuissons@ampmetropole.fr)

[ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)

